

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE

**18e Colloque international de bibliologie de l'Association internationale de
Bibliologie (AIB)**

**1er Colloque congolais de bibliologie du Comité congolais de l'Association
Internationale de Bibliologie**

Kinshasa (27 novembre – 3 décembre 2004)

Les Bibliothèques universitaires de la RDC à l'ère des réseaux

par

Crispin NGALAMULUME Bululu

Chef de travaux à l'IFASIC

Point n'est besoin de souligner l'importance de la bibliothèque en tant qu'instrument indispensable et vital pour la survie d'une institution universitaire. Celle-ci ne peut être évaluée qu'en fonction de ses sources de références qui conditionnent la recherche et l'innovation. Avec l'évolution technologique, l'on s'oriente inexorablement vers une société où les données de l'information scientifique et technique deviennent une « industrie de l'information » du fait de sa surabondance. Cependant, la production, l'acquisition et la maîtrise de cette information nécessitent un ensemble de mécanismes et de savoir-faire à mettre en œuvre pour assurer l'échange des connaissances et pour réaliser le progrès de la société. L'enjeu est d'importance parce que les échanges internationaux d'information sont appelés dès aujourd'hui à jouer un rôle central dans un monde où l'interdépendance des États ne cesse de croître. Et comme l'affirme Alain Madec « c'est à partir de ces échanges que dépendront demain dans une large mesure la division internationale du travail et le partage des richesses entre nations »¹. Face à cette réalité, les bibliothèques universitaires, creusets du savoir actualisé, devraient dès à présent s'organiser pour être capables de répondre au défi de ce nouveau siècle où la documentation offre « un spectre multidimensionnel original qui n'a pas de pareil dans l'univers professionnel de la documentation, des bibliothèques et des archives »². Cette communication se veut une contribution à la recherche d'une solution aux problèmes qui empêchent les bibliothèques universitaires de la République Démocratique du Congo de jouer véritablement leur rôle. Elle décrit la situation des bibliothèques telle qu'elle se présente. Ensuite, elle examine les possibilités de leur organisation en réseau pour finalement envisager leur insertion ou leur contribution à la documentation internationale.

Problèmes actuels des bibliothèques universitaires congolaises

Il n'est plus à démontrer combien l'évolution du savoir s'accélère dans tous les domaines. Un enseignant, un chimiste, un médecin etc. ont assez vite besoin d'être « mis à jour » pour accéder aux nouvelles connaissances. Or les bibliothèques situées généralement près d'eux, sont dans une situation matérielle difficile liée au contexte économique peu favorable. On ne reviendra pas en détails sur les difficultés connues par tous les professionnels ; néanmoins il nous semble nécessaire d'énumérer un certain nombre de problèmes qui freinent le développement de l'action de ces bibliothèques universitaires :

- la pauvreté des fonds documentaires ;
- l'inexistence d'un budget ;
- l'insuffisance des services rendus aux usagers ;
- le manque d'un équipement approprié ;
- le manque d'une formation continue ;
- l'absence de moyens de communication ;
- l'inexistence d'une politique de coopération.

La Pauvreté des fonds documentaires

Les fonds documentaires des bibliothèques universitaires n'ont plus connu d'accroissement depuis une vingtaine d'années. Hormis les mémoires et les travaux de fin d'études, les acquisitions à titre onéreux ne font plus partie de la politique en cours. Cette lacune a créé la désertion des bibliothèques où l'on enregistre de moins en moins de lecteurs. Les étudiants, les professeurs et la grande majorité de chercheurs se rabattent sur des institutions documentaires rattachées à des ambassades des pays étrangers concentrées au centre de la ville et/ou des organismes privés. Les périodiques qui sont les vecteurs spécifiques de l'information sur l'actualité immédiate n'alimentent plus les bibliothèques depuis des longues années. Les achats et les abonnements ne sont plus à l'ordre du jour.

L'Inexistence d'un budget

Les bibliothèques universitaires vivent des dons. Elles reçoivent régulièrement des ouvrages insuffisants et ne pratiquent plus le système de prêt aux lecteurs. Dans le cas où un budget est prévu,

¹ MADEC, A. – *Aspects économiques et juridiques des flux transfrontières des données*. In : « Documentation française », Paris, n°406, 16 Janvier 1981, p. 5.

² PELOU, P. – *Télécommunications et mémoires optiques dans la documentation internationale*. In : « Documentation et Bibliothèques », Montréal, Avril - Juin 1989, Vol. 35, n° 2, p. 36.

les bibliothécaires n'en connaissent pas le montant, celui-ci est géré en principe au niveau de l'administration des universités. Dans ce cas, aucune action n'est possible pour doter les bibliothèques universitaires des moyens nécessaires à leur développement

L'Insuffisance des services rendus aux usagers

La pauvreté des fonds est si criante que les utilisateurs s'opposent à la diffusion des listes des nouvelles acquisitions de peur de créer des besoins. Il n'existe dans certaines bibliothèques ni catalogues mis à jour, ni une seule publication ; pas même des nouvelles acquisitions. Dans une autre perspective, on aurait pu parler des heures d'ouverture insuffisantes ; de l'insuffisance des places pour la lecture et la consultation.

Le Manque d'un équipement approprié

Sur 24 bibliothèques de type universitaire éparpillées à travers la ville de Kinshasa :

- 10 n'ont aucun équipement spécial ;
- 7 bibliothèques sont pourvues d'une machine à photocopier ;
- aucune bibliothèque ne possède un lecteur de microfilm ;
- aucune bibliothèque n'a un lecteur de microfiches ;
- 2 bibliothèques disposent d'un duplicateur ;
- 2 bibliothèques sont en voie d'informatisation.

Comme on peut le constater, tous les travaux se font manuellement. Il manque des fichiers, des fiches et même la petite fourniture (stylos, colle, étiquettes, feutres, ...).

Le Manque d'une formation continue

Le personnel affecté aux bibliothèques universitaires bénéficie rarement d'un stage ou d'un recyclage pour l'amélioration de son métier en dehors de sa formation initiale déjà dépassée par l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication. La gestion des bibliothèques est imprécise et défaillante. La majorité des bibliothécaires universitaires ne se sentent pas valorisés. Ils se confinent dans des tâches administratives et routinières. Pour ce type de métiers changeants aux multiples facettes, l'impact de la formation continue est considérable.

L'Absence de moyens de communication

Il n'existe pas de moyens de communication pour permettre aux bibliothécaires d'être en contact permanent avec leurs collègues. Les lignes téléphoniques de la majorité des universités sont fermées depuis longtemps. La connexion entre les bibliothèques est inexistante. L'association des bibliothécaires universitaires est non-opérationnelle. Le manque de mobilité autonome est aussi un handicap pour les bibliothécaires qui ne jouent plus leur rôle de relation publique.

L'Inexistence d'une politique de coopération

La coopération est peu développée à l'intérieur des universités pour des raisons qu'on peut résumer : insuffisance d'un personnel capable de sortir du cadre étriqué des activités quotidiennes, manque de moyens, lacunes dans les collections déjà insuffisantes. Aux facteurs de limitation classique de la coopération entre les universités tels que les grandes distances, les difficultés de communication, la non-communication des systèmes de formation et des méthodes de travail etc. il faut ajouter une très mauvaise compréhension du rôle de l'information par la documentation. Les bibliothécaires universitaires ont un rôle à jouer dans la lutte contre les dangers de l'isolement mais aussi dans la prise de conscience des vertus de la complémentarité. Voilà présentés sommairement quelques-uns des problèmes qu'il nous paraît urgent de résoudre pour les bibliothèques universitaires en RDC. La transformation de l'université traditionnelle étant de plus en plus ressentie comme un nouvel impératif de ce début du XXI^e siècle, les technologies de l'information vont révolutionner les trois piliers de l'enseignement supérieur, le cours magistral, le laboratoire et la bibliothèque. Et l'Unesco ajoute que nous sommes en train de passer très rapidement de l'espace physique des salles à des systèmes fondés

sur l'usage d'ordinateur. Ce changement de la profession qui se profile à l'horizon doit interpeller la bibliothèque

Vers la création d'un réseau des bibliothèques universitaires

L'énormité des problèmes à résoudre nous incite à inviter les bibliothèques universitaires au partage des ressources communes. Cette exigence demeure à nos yeux une étape indispensable pour la mise en place d'un réseau décentralisé malgré les barrières de tous ordres (juridique, psychologique, ...). Ce qu'une bibliothèque ne peut prétendre faire seule, une coopération entre bibliothèques est en mesure de le réaliser dans le cadre d'un système fonctionnant en « réseau ». La création d'un tel dispositif est indispensable et constitue une infrastructure de base pour préparer rigoureusement la République Démocratique du Congo à l'évolution des nouvelles technologies de l'information. Ce réseau décentralisé aurait pour objectifs :

- améliorer la diffusion de l'information ;
- promouvoir les échanges d'expérience ;
- faciliter l'accès aux documents ;
- répondre aux sollicitations des usagers.

La mise en place d'une structure d'échange d'information entre les bibliothèques universitaires permettra à ces derniers d'unir leurs efforts, pour pouvoir maîtriser le flux d'information documentaire. Un réseau est un cadre idéal permettant d'acquérir, d'échanger ou d'emprunter n'importe quel document référencé à partir d'une base bibliographique établie par une institution documentaire ou cité par un auteur. Il est nécessairement composé des nœuds (centres ou services) reliés entre eux à partir d'un noyau central appelé aussi serveur. Comme on le voit, l'intégration dans des réseaux internationaux suppose que le réseau qui serait mis en place soit bien structuré. On peut donc lui confier cette mission pour l'ensemble des bibliothèques universitaires. Si dans les bibliothèques, cette insertion ne se fait pas encore sentir, dans les bibliothèques universitaires, il est important de l'envisager dès maintenant.

La survie des bibliothèques universitaires dépendra demain des échanges d'information entre les réseaux organisés aux conditions du marché que représente l'information scientifique et technique. Il faut s'y préparer à partir des moyens existants. Même si l'on doit partager les ressources, cela ne devrait pas se faire gratuitement. Il existe dans ce domaine des principes de base à observer et des contributions financières pour soutenir le système, le développer dans le but ultime de répondre favorablement et avec pertinence aux nouvelles exigences des usagers. Dans les bibliothèques universitaires congolaises, on est assis confortablement dans les méthodes surannées où le plus souvent on retrouve une chaîne documentaire traditionnelle (acquisitions, catalogage et conservation). On attend les demandes des lecteurs pour s'exécuter. Mais aujourd'hui indique Gaétan Drolet, « il faut passer de cette conception attentiste et plutôt passive à une conception plus dynamique de la chaîne documentaire. Il faut répondre aux besoins plus encore qu'à la demande. Le besoin individuel clairement exprimé doit prendre le dessus sur le besoin général potentiel »¹.

En effet, la diffusion sélective de l'information (DSI) occupe de plus en plus une place prépondérante dans les bibliothèques universitaires. Celles-ci ne sont plus des lieux d'érudition ou de lecture publique ; elles fonctionnent à l'intérieur des universités comme unités de production, d'orientation, de consommation et de diffusion d'informations. Chercheurs, scientifiques, enseignants et autres consultants y recourent pour mettre en exécution les projets de tous ordres. Cette nouvelle philosophie d'ouverture contribue à l'enrichissement des B.U. et leur permet d'effectuer des choix. L'enjeu est donc d'importance puisque « la documentation internationale est aujourd'hui le théâtre d'une réflexion nouvelle qui, à partir des sites éloignés, tente de présenter des formes variées de traitement et de consultation de l'information, soit en local, soit à distance »².

¹ DROLET, G. – *La Personnalisation des services documentaires*. In : « Documentation et Bibliothèques », Montréal, vol. 35, avril - juin 1989, p. 49.

² PELOU, P. – *Télécommunications et mémoires optiques dans la documentation internationale*. In : « Documentation et Bibliothèques », Montréal, vol. 35, n° 2, avril - juin, 1989, p. 35.

Le Rôle de l'État dans le développement des bibliothèques universitaires

Il n'y a pas de bonne université sans une bonne bibliothèque universitaire. La baisse du niveau de l'enseignement universitaire est tributaire en grande partie du manque d'infrastructures documentaires dans l'ensemble du système éducatif du pays. L'État congolais doit s'impliquer dans la recherche de solutions concrètes et durables pour que les bibliothèques universitaires répondent aux attentes d'une frange de la population juvénile qui devra prendre en main la destinée du pays. La mise en route d'un réseau des bibliothèques universitaires et de son interconnexion sur des sites étrangers nécessitant un financement important, il convient que l'État préconise une planification rigoureuse des investissements à court et à moyen terme. Il n'est donc pas permis de commettre des erreurs ni de brûler des étapes dans la mise en place d'un tel réseau. Pratiquement, l'État devrait privilégier un outil commun et lui donner tous les moyens techniques, juridiques et logistiques pour sortir les universités congolaises de leur isolement et pour irriguer les nouvelles connaissances à partir de ce réseau. Une fois ce réseau mis sur pied, beaucoup d'institutions documentaires en bénéficieront moyennant contribution, aux universités. La réhabilitation des Presses Universitaires du Congo, en les dotant de moyens logistiques qui répondent aux nouvelles technologies et d'une infrastructure éditoriale opérationnelle, contribuera à valoriser les recherches et les études des scientifiques congolais. L'État congolais doit favoriser l'intégration des bibliothèques universitaires dans le système mondial de l'information scientifique et technique. Il n'est pas besoin de souligner le rôle des échanges des données dans le développement du progrès technique ou de croissance de niveau de vie. La coopération des scientifiques et la concurrence des industriels, la diffusion des savoirs et les transferts de technologies ont fait la preuve de leur efficacité dans le développement mondial. Tout être qui se coupe du potentiel d'innovation étranger est condamné à régresser. Les pays africains en général et la République Démocratique du Congo en particulier doivent s'insérer dans le mécanisme d'échanges internationaux d'informations. Ces derniers portent sur un bien précieux entre tous car générateur de richesse ou de pouvoir pour ses détenteurs.

Alors que les pays industrialisés mesurent l'importance de l'information en tant que composante essentielle de la planification générale de leurs infrastructures « les pays pauvres où toute nourriture est consommée, où les biens matériels sont si rares qu'ils sont en général utilisés jusqu'à l'usure, sont grands gaspilleurs de leurs propres informations »³. Cette réalité qui réduit finalement les pays du Sud à leur dimension de marché de consommation devrait interpeller les bibliothèques universitaires du Congo. Tout le monde est unanime à reconnaître l'importance de la bibliothèque en tant qu'instrument indispensable et vital pour la survie d'une université. Celle-ci ne peut être évaluée qu'en fonction de ses sources de références indispensables, à savoir les potentialités de ses bibliothèques. Ainsi, on ne peut parler de partager des ressources que si on dispose des moyens matériels considérables. De même, la contribution financière de l'État au développement des bibliothèques s'avère indispensable. Faute de quoi, nos universités auront du mal à se mettre au diapason des nouvelles méthodes et découvertes récentes. Les entreprises collectives sont indispensables pour les hommes. Ainsi, les possibilités de coopération entre bibliothécaires universitaires sont énormes. Elles contribuent même à l'enrichissement des bibliothèques universitaires congolaises.

La coopération internationale tant espérée ne peut être réalisée que si elle est précédée d'une coopération interne au niveau de chaque pays. Ceci permet d'évaluer ses possibilités matérielles existantes et humaines en vue d'un échange. Cette coopération accuse certaines lacunes sur le plan des bibliothèques universitaires de la République Démocratique du Congo : insuffisance d'un personnel capable, isolement des bibliothécaires, conditions difficiles d'accès aux bibliothèques, manque de collaboration entre les bibliothèques universitaires et celles des organismes publics et privés. La recherche de cette coopération est toujours entravée par certains facteurs, notamment, le manque de confiance résultant des services postaux (disparition des ouvrages, par exemple), le non-respect des détails impartis aux demandeurs, la défectuosité des routes, etc. Sur le plan humain, les bibliothécaires doivent considérer leur lieu de travail comme un carrefour ouvert aux lecteurs et chercheurs. Par ailleurs, pour une meilleure organisation et adaptation, les bibliothécaires expérimentés doivent assurer des stages de formation aux jeunes bibliothécaires.

³ AUBRAG, R. – *L'Échange international de documentation scientifique et technique et l'informatisation. Entre l'hégémonie et l'encyclopédie*. In : « ASCOFAM + Bulletin », Paris, décembre 1979, p. 6.

Conclusion

Il est indispensable pour les bibliothécaires universitaires de la République Démocratique du Congo de parvenir à une méthode de travail tant sur le plan technique qu'administratif propre aux réalités congolaises. Et de ce fait, on revaloriserait le métier du bibliothécaire congolais. Cependant, à cause de tout ce qui précède la tendance actuelle veut qu'on s'inspire encore des méthodes étrangères jusqu'au moment où l'impact de la bibliothèque africaine, et partant congolaise, se fera auprès des intellectuels congolais. En dehors des problèmes inhérents aux bibliothèques universitaires, un accent particulier devrait être mis sur les rapports qui doivent exister entre ces dernières et les institutions documentaires tant publiques que privées. Il y a lieu de souligner la nécessité pour les bibliothèques universitaires congolaises de collaborer étroitement avec des centres de documentation non universitaires en raison de leur impact et des moyens financiers dont ils jouissent. De toutes les façons, les problèmes des bibliothèques en République Démocratique du Congo tels qu'ils se posent concernent non seulement des bibliothèques spécialisées, mais aussi toutes les bibliothèques en général. Encore faudrait-il signaler en passant un certain tiraillement au niveau même des universités et instituts supérieurs de notre pays qui risque d'anéantir l'effort de coopération au niveau national. Pour cela, une collaboration compénétrée doit s'effectuer entre les bibliothèques universitaires et celles des autres institutions documentaires pour favoriser justement l'intégration dans le système mondial de l'information scientifique et technique, dominé par une forte littérature souterraine qui exige pour les universitaires congolais un travail collectif soutenu.